

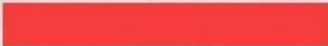


RATIO 1979 / 2022

- Il y avait 4 actifs pour un retraité, désormais 1,7 actif pour un retraité.
- MAIS un actif produit aujourd'hui 3 fois plus qu'il y a 40 ans !
- Il y avait donc seulement 100 000 euros pour financer un retraité en 1979 contre 136 000 euros aujourd'hui !
- Il n'y a donc AUCUN PROBLÈME pour financer les retraites Si on prélève la part nécessaire des richesses produites.
- Il est donc POSSIBLE et urgent d'augmenter les retraites et de revenir à la retraite à 60 ans, à taux plein, plutôt que d'imposer une nouvelle régression.

QUELLE RICHESSE EST PRODUITE PAR ACTIF ?

1979  25 000 € / Actif (environ)

2022  80 000 € / Actif (environ)

1 actif aujourd'hui produit 3 fois plus qu'en 1979.

Source : INSEE, banque mondiale, calculs

Le 7 février, on recommence ! RDV à :

Nantes - 10H30 - Miroir d'eau
Saint Nazaire - 10H00 - Place de l'Amérique Latine
Ancenis - 10H00 - Station Esso
Chateaubriant - 10H30 - Place de la mairie

Samedi 11 février, RDV à

Nantes 14H00 Miroir d'eau
Saint Nazaire 11H00 départ de la place de la gare.

L'AUSTÉRITÉ ABÎME LES RETRAITES

Le gouvernement justifie son projet de réduire les retraites par un supposé déficit à venir.

Le collectif Nos Services Publics a soulevé un beau lièvre : un tiers du futur déficit théorique des retraites s'explique par une baisse de la masse salariale de la Fonction Publique.

Bref, le gouvernement table sur une baisse de la rémunération réelle (une fois l'inflation prise en compte) pour toute la fonction publique de... 10,75 % entre 2022 et 2027 ! C'est dans les fonctions publiques territoriales et hospitalières – qui cotisent à la Caisse nationale de retraite des agents des

collectivités locales (CNRACL) – que la modération salariale aura l'impact le plus significatif sur le solde global du système.

En effet, en 2030, à cause de la cure d'austérité promise, le déficit de la CNRACL pourrait représenter à lui seul près de la moitié du déficit des retraites, estime le COR. Cela s'explique par le fait que ce régime cotise, en proportion, plus que les autres. Par exemple, le taux de cotisation patronale applicable aux employeurs territoriaux et hospitaliers est « depuis 2014 de 30,65 %, contre 16,46 % pour un salarié du secteur privé », précise le collectif Nos services publics.

Comme le répète la CGT, impossible de parler retraites sans parler salaires. Au-delà de la faisabilité de telles coupes budgétaires dans la masse salariale de la Fonction Publique, les projections fantaisistes du gouvernement rappellent l'importance et l'urgence d'augmenter les salaires.

Oui le gel du point d'indice fragilise nos retraites.

Oui les inégalités salariales femmes – hommes fragilisent aussi les caisses de retraite avec une double peine pour les femmes.

Oui, il y a urgence à revaloriser les salaires.

SONDAGE EN PROGRESSION AUSSI

Même si nous ne sommes pas fans des sondages, on partage celui-ci qui nous fait bien plaisir.

Au 2 février, 71 % des français-es soutiennent la mobilisation, 80 % pensent que le mouvement va durer, 63 % sont prêt-es à assumer les conséquences des grèves et 56 % estiment que le gouvernement va devoir modifier ou abandonner la réforme.

RÉFORME DES RETRAITES :
72% DES FRANÇAIS JUGENT LE TEXTE INJUSTE,
2 SUR 3 SOUTIENNENT LES GRÉVISTES

